

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ÉVACUATION DU BÂTIMENT DE LA RUE SAINTE URSULE À BAYONNE

à Pau, le 9 juin 2023

À la demande du propriétaire, et en exécution d'une décision de justice, le Préfet des Pyrénées-Atlantiques a fait procéder ce matin à l'évacuation du bâtiment situé au 16 rue Sainte Ursule à Bayonne, occupé illégalement depuis le 4 mai 2023.

Cette mesure était en outre justifiée en raison de risques importants pour la sécurité des personnes présentes sur le site.

Cabinet du préfet

Bureau de la représentation de l'État et de la communication interministérielle

Tel: 06 26 14 12 79

Mél: pref-communication@pyrenees-atlantiques.gouv.fr

2 rue du Maréchal Joffre, 64 021 Pau Cedex

www.pyrenees-atlantiques.gouv.fr





